

L'ortografe, ça sert à koi ?

23 avril 2017

L'orthographe du français cumule deux propriétés contradictoires : c'est un moyen d'accès vers l'écrit et un instrument de distinction sociale. Quels problèmes cela pose-t-il et comment y remédier ?

L'invention de l'écriture représente une avancée technologique majeure ayant révolutionné la pensée humaine. Elle a rendu possible la confection de listes et de tableaux, une moindre sollicitation de la mémoire, l'émergence de la pensée scientifique. Pour cela, l'humain a dû se doter d'une forme de représentation conventionnelle de la langue par écrit.

Ainsi, une réponse simple à la question posée en guise de titre pourrait être que l'orthographe permet de transcrire, de passer de l'oral à l'écrit. Concrètement, on utiliserait des lettres codant des sons (pour les langues comportant un alphabet). Mais la situation du français contemporain est très loin de cette relation directe entre parlé et écriture.

La complexité de l'orthographe française

Pour ce qui est du français, un des problèmes majeurs, c'est que l'on dispose de 26 lettres (héritées en grande partie de l'alphabet latin) pour transcrire 36 sons. Pour surmonter cette difficulté, on a ajouté des accents et combiné des lettres (par exemple *ch*, *gn*, *in*). Mais si l'on y regarde de près, on s'aperçoit que les combinaisons de lettres et les diacritiques transcrivent des sons qui sont déjà codés par d'autres caractères (*ph/f*, *au/o*, *ai/é*, *ç/s*). Et que dire de *ù* qui n'est utilisé que dans le mot *où* ? Ou bien encore de *monsieur* dans lequel *on* et *eu* renvoient au même son et où le *r* final ne se prononce pas. En conséquence, cela a effectivement permis de représenter tous les sons mais au prix d'une complexité énorme : plus d'une centaine de possibilités pour coder 36 sons alors qu'une langue comme le finnois en possède seulement une vingtaine.

De plus, il y a plusieurs siècles, à une époque où les rares lettrés maîtrisaient aussi le latin, des lettres étymologiques muettes ont été volontairement introduites en parallèle de l'évolution naturelle calquée sur la prononciation. Et à cela, on peut ajouter toutes les règles d'orthographe grammaticale qui sont venues encore complexifier l'ensemble (marques d'accord, conjugaison, pluriel, accord du participe passé...). On se retrouve alors avec des cas comme le suivant où il y a une seule marque de pluriel à l'oral (la différence de prononciation entre *le* et *les*) pour cinq à l'écrit : *Le_s_ joli_s_ petit_s_ tableau_x_ multicolore_s_*. L'orthographe française est donc très peu transparente c'est-à-dire que le passage du français parlé au français écrit est extrêmement complexe et difficile à prévoir à partir de règles. Elle comporte également de nombreuses lettres muettes.

Pourtant, l'orthographe est une construction issue de choix explicites d'un petit nombre de personnes et non d'une évolution naturelle. L'orthographe, ce n'est pas la langue mais seulement sa codification écrite. En [1835 par exemple, l'Académie française](#) a proposé et

obtenu la modification graphique de plusieurs milliers de mots dont la suppression du *h* ou la substitution de *ph* par *f* dans certains mots comme *fantaisie*, *flegme* et *trône* (qui précédemment s'écrivaient *phantaisie*, *phlegme* et *thrône*). Et *nénufar* n'est devenu « officiellement » *nénuphar* qu'en 1935.

Bref, les choix d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux d'hier ou de demain, comme le montrent ces deux extraits des [« Observations de l'Académie Françoise sur les Remarques de M. de Vaugelas »](#) (1704) qui exhibent les formes recommandées à l'époque : du parti de ceux qui *cro_yent_* et ne sont plus *employ_ez_*. Mais, si cela dépend de choix, pourquoi avoir conservé une orthographe aussi compliquée ?

Les raisons de la complexité

De manière assez étonnante, l'orthographe du XVII^e siècle, élaborée par et pour les lettrés connaissant le latin, n'a pas été repensée à l'époque de la démocratisation de la scolarité en France, période durant laquelle l'école représentait le seul contact avec le français pour des millions d'enfants. On a donc conservé des conventions fort complexes et depuis 1835 aucun changement notable n'est intervenu.

Cette situation a pour conséquence qu'aujourd'hui l'orthographe pose des problèmes dans l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, avec un nombre élevé d'enfants dyslexiques ou dysorthographiques et d'adultes en situation d'illettrisme. De plus, le français écrit est central dans la scolarité. C'est lui qui donne accès aux autres matières. Il est donc la cause d'une part importante de l'échec scolaire. Par ailleurs, l'orthographe sert d'outil de sélection dans le cadre d'examens, de concours, de recrutements professionnels voire même de [rencontres amoureuses](#).

Or, l'aspect discriminant n'est pas, comme on pourrait le penser, un dommage collatéral. C'est au contraire une conséquence tout à fait voulue, comme l'atteste la célèbre citation de [Mézeray \(1673\)](#), membre de l'Académie française :

« [L'Académie] déclare qu'elle désire suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants et les simples femmes. »

Tout ceci explique pourquoi, quand on écrit en français, on a l'impression que celui-ci a été truffé de pièges, de formes les plus éloignées que possible d'une écriture à base de règles intuitives, à l'image de *sonneur* qui prend deux *n* et *sonore* qui n'en prend qu'un.

Cette situation oblige à consacrer un temps considérable à l'enseignement de l'orthographe du français, au détriment des autres matières et des autres compétences langagières (savoir structurer un texte, présenter de manière claire et ordonnée une argumentation). Et cela pour un résultat somme toute assez modeste et qui empire dans le temps. Par comparaison, les petits Finlandais obtiennent des résultats meilleurs que les Français en lecture pour un temps d'enseignement de l'orthographe nettement plus faible, le finnois étant une langue beaucoup plus transparente que le français. Dans ces conditions, n'est-il pas temps de regarder notre orthographe avec lucidité afin de trouver de véritables solutions ?

Pour une réelle démocratisation de l'écrit

L'orthographe n'est pas intouchable et elle n'a pas atteint une sorte de perfection indépassable, ce qui n'aurait aucun sens. Heureusement, le français n'est pas une langue morte et continue d'évoluer. Il est donc important de lancer un grand débat sur le rôle que la société souhaite assigner à l'orthographe (outil de sélection ou moyen d'accès facilité vers l'écrit). Cela conditionnera notre capacité à améliorer l'apprentissage des élèves et à amplifier la diffusion du français à l'étranger.

Le perfectionnement des méthodes d'enseignement seul ne permettra pas d'avancées significatives. Le temps consacré à l'orthographe, aussi important soit-il, est insuffisant et le restera si l'on continue à enseigner sa forme actuelle. Sauf à diminuer le temps dévolu aux autres matières, ce qui n'est pas souhaitable. Il faut donc une réflexion sur les conventions orthographiques elles-mêmes, dont la complexité doit être étudiée avec toute la rigueur nécessaire.

Pour qu'une grande langue comme le français puisse apporter toutes ses richesses au plus grand nombre, pour que l'apprentissage de ces formidables outils que sont la lecture et l'écriture ne soit plus synonyme de supplice, il est urgent que la société s'empare de ce sujet, sans se laisser aveugler par une conception élitiste de la langue. Il en va de notre capacité à partager ce bien commun que représente l'écrit, d'autant plus dans le monde contemporain où nous n'avons jamais autant eu besoin de savoir lire et d'écrire.

Quelque chose à ajouter ? Dites-le en commentaire.

– Article de [Christophe Benoitou](#), Enseignant-chercheur en sciences du langage, [Université de Lorraine](#), à retrouver sur [The Conversation](#).